

## FICHE DE POSTE

### PROFESSEUR DE MUSIQUE/ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

|   |   |
|---|---|
| <b>Nom, prénom</b>                                  |   |
| <i>Intitulé du poste et rattachement au service</i> | Professeur de musique<br>Ecole de musique<br>Pôle CCAS  |
| <i>Statut</i>                                       | Cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique,<br>Catégorie B  |
| <i>Lieu de travail</i>                              | Centre socio-culturel et structures partenaires   |
| <i>Positionnement hiérarchique</i>                  | Sous la responsabilité directe du responsable de l'école de musique<br>Sous la responsabilité indirecte du directeur général des services   |
| <i>En relation avec</i>                             | Contact direct et permanent avec le public<br>Echanges avec les homologues ou acteurs des autres collectivités, partenaires ou institutions extérieures   |
| <i>Conditions particulières du poste</i>            | Horaires fixes selon le calendrier scolaire annuel, temps de travail dépendant des inscriptions<br>Travail hebdomadaire découpé du lundi au samedi midi<br>Travail en équipe<br>Travail sur des missions ponctuelles mais à récurrence (concerts, projets, actions pédagogiques...) |

#### MISSION PRINCIPALE :

- ✓ Participation aux missions d'éducation artistique et d'action culturelle de l'établissement
- ✓ Contribution au rayonnement de l'école de musique au niveau local et extra-local
- ✓ Inscrire son activité dans le projet collectif de l'établissement et de la collectivité
- ✓ Sensibiliser les publics aux pratiques musicales
- ✓ Accompagner l'élève dans la découverte et l'appropriation des moyens propres au développement de sa pratique

## ACTIVITES PRINCIPALES

| DOMAINE                             | ACTIVITES   |
|-------------------------------------|---|
| <h3>Pratique<br/>disciplinaire</h3> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transmettre son savoir-faire et ses connaissances dans son domaine d'expertise artistique aux élèves suivant les dispositifs en vigueur dans l'établissement</li> <li>▪ Identifier et appliquer de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques</li> <li>▪ Évaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique</li> <li>▪ Développer la curiosité et la culture artistique des élèves dans et par-delà son propre domaine d'expertise en favorisant la transversalité des disciplines</li> <li>▪ Concevoir et organiser les liens entre apprentissages techniques et développement de la créativité</li> <li>▪ Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves</li> <li>▪ Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves</li> <li>▪ Collaborer avec l'ensemble des professeurs de l'école</li> <li>▪ Participer aux réflexions pédagogiques en matière d'enseignement dans le cadre du projet d'établissement</li> <li>▪ Participer à l'évaluation des élèves selon les procédures définies par la direction</li> <li>▪ Participer au dialogue avec les familles dans le cadre de la scolarité des élèves</li> </ul> |
| <h3>Pratique<br/>transversale</h3>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Initier et porter des projets à caractère pédagogique et/ou artistique dans son domaine ou en transversalité</li> <li>▪ Concevoir et planifier la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires</li> <li>▪ Participer et coopérer au rayonnement de l'établissement par des productions d'élèves ou par tout autre mode d'action dans et hors les murs</li> <li>▪ Développer des partenariats avec les scolaires, les structures partenaires (présentation des instruments à l'école, auditions délocalisées, sensibilisations etc.)</li> <li>▪ Participer à la vie culturelle municipale</li> <li>▪ S'adresser à tous les publics de la ville</li> <li>▪ Faire respecter les consignes de discipline, de sécurité et de propreté aux usagers de la structure, conformément au règlement intérieur de l'école de musique</li> </ul>  |

## COMPETENCES

### Dans sa discipline :

- Maîtrise des pratiques artistiques
- Expérience pédagogique pour élèves de tout âge et tout niveau
- Aptitude à s'adapter à tous les profils
- Exigence, patience et souplesse dans son attitude pédagogique
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leur orientation
- Innover et inventer des outils pédagogiques
- Encourager et favoriser la créativité

### Dans la vie de l'établissement :

- Accompagner des groupes constitués dans leurs projets et leur pratique, mettre en place des ensembles
- Organisation : rigueur, autonomie et méthode
- Aisance relationnelle dans la communication et dans la relation avec les partenaires locaux
- Capacité à accueillir, expliquer et conseiller un public non spécialiste
- Travailler en équipe, en réseau
- Aptitude à rendre compte, communiquer sur son activité
- Esprit d'initiative, force de proposition
- Être un acteur conseil et ressource dans la collectivité
- Connaissance des schémas d'orientation pédagogiques du ministère de la culture
- Disponibilité ponctuelle et identifiée durant des weekends dans le cadre d'actions définies (concerts, projets, préparations, festival...)
- Congés annuels uniquement durant les vacances scolaires

## HORAIRES

|                     |  |
|---------------------|--|
| Durée de travail    |  |
| Horaires de travail |  |

Fiche initiale établie le :

Fiche réactualisée le :

|                                  |  |      |
|----------------------------------|--|------|
| Visa du responsable de service : |  | Date |
| Notifié de l'agent :             |  | Date |